



Référence 9900.00.25FR01

Notice d'instruction

***Lames niveleuses portées
PL 215 (H), 270 (H)***





Déclaration CE de conformité pour les machines

(Directive 89/392/CEE, Annexe II, Chapitre A)

Nous ***RABE Agrarsysteme GmbH+Co.KG***

Am Rabewerk, D-49152 Bad Essen

déclarons ci-après que

Lame niveleuse portée *PL, PL ... H*

est conforme aux dispositions de la Directive „Machines“

Directive 89/392/CEE
modifiée 93/44/CEE et 93/68/CEE, Annexe I

et déclare par ailleurs que, les suivants des normes harmonisées ont été appliquées

EN 292-1 et EN 292-2

Bad Essen

17.10.2001



Wilhelm von Allwörden
Direction



Friedrich Gerdorn,
Directuer de bureau d'études

(français)

NOTICE D'INSTRUCTIONS

LAME NIVELEUSE

PL / PL...H

Avant d'utiliser l'appareil, nous vous demandons de lire attentivement et de respecter la présente notice d'instructions, ainsi que les indications de sécurité "Pour votre Sécurité".

L'utilisateur devra avoir la qualification nécessaire pour utiliser correctement l'appareil et pour en assurer l'entretien. L'utilisateur devra d'autre part posséder la qualification nécessaire en vue d'appliquer les mesures de sécurité spécifiques à ce type d'appareil et en vue d'appliquer les mesures générales de prévention des accidents.

Veuillez également transmettre les instructions relatives à la sécurité à un autre utilisateur.

Les mesures relatives à la prévention des accidents ainsi que les règles générales d'hygiène et de sécurité sont à respecter.

Vous devez être en conformité avec le Code de la Route.

Veuillez prendre en considération le "Signe d'Avertissement".

Les remarques avec ce signe dans la présente notice ou des autocollants sur l'appareil avertissent d'un danger.



Perte de droit à la garantie

La lame niveleuse a été construite pour une utilisation agricole usuelle. Une autre utilisation est considérée comme non conforme à l'usage pour lequel elle a été conçue et nous ne saurons être tenu pour responsable des dommages causés.

Une demande de garantie peut uniquement être prise en considération, conformément à nos conditions de ventes, si les conditions d'applications de la garantie sont respectées.

Il y a perte de droit à la garantie, en cas d'erreur d'utilisation, d'entretien ou de maintenance (respecter les instructions de la notice !), lorsque la puissance kW (CV) maximum autorisée du tracteur est passée, lorsque des réparations, respectivement des modifications sont effectuées sans notre consentement et lorsque des pièces de rechange non d'origine sont utilisées.

Des réclamations éventuelles sont à faire par écrit au moment de la livraison conformément à nos conditions de livraison.

MODELES / POIDS

Modèles	Largeur de travail	Poids
PL 215	2,15 m	463 kg
PL 215 H (réglage hydr.)	2,15 m	549 kg
PL 270	2,70 m	509 kg
PL 270 H	2,70 m	595 kg

Selon les options, le poids peut augmenter jusqu'à 300 kg.

ATTELAGE / DETELAGE

Veiller à avoir les mêmes catégories d'attelage (cat. I ou II).

Fixer tout d'abord les bras d'attelage inférieurs.

Puis relever la béquille et fixer le 3ème point.

Verrouiller correctement l'attelage.

Le dételage s'effectue en sens inverse.

Avant d'atteler, mettre le relevage en contrôle de position.

Lors de l'attelage, personne ne doit se trouver entre le tracteur et l'outil, même en présence d'une commande arrière du relevage. -Risques de coincement.



PROFONDEUR DE TRAVAIL

Régler le 3ème point de sorte que le châssis en position de travail soit à l'horizontale.

Les patins disposés à l'arrière de la lame permettent de limiter sa profondeur en 16 positions différentes.

Si les patins ne sont pas nécessaires, on peut les retourner.

La profondeur de travail peut également se limiter sur demande à l'aide de la roue 1 (Fig.2).

Un pré-réglage est possible au niveau de la fixation du tirant 4 (Fig.) dans les différents perçages 2 (Fig. 2);

Un réglage plus précis a lieu ensuite au niveau de la manivelle 3 (Fig. 2).

Si la roue n'est pas nécessaire, il est possible de la relever en décrochant le tirant 4 et en relevant le bras. Fixer le bras par les perçages 5 et 2 (Fig.2).

REGLAGE DE L'ANGLE D'ATTAQUE

L'angle est réglable par l'axe **6** (Fig. 2) pouvant être fixé en 21 positions vers la droite ou la gauche.

L'angle varie de 0 (perpendiculaire à l'avancement) à 65°.

PENTE DE LA LAME

Par l'intermédiaire de l'axe **7** (Fig. 2) on règle la pente de la lame de 0 (horizontale) à 65° en 10 positions vers la gauche ou la droite.

SCARIFICATEUR

Le scarificateur ne devrait travailler qu'en position traînée et non poussée.

Les dents peuvent être maintenues par les vis **8** (Fig. 4) en 3 profondeurs différentes.

Contrer les vis.

Il est possible de relever le scarificateur avec le tirant **9** (Fig. 4).

DEPORT LATERAL DE LA LAME

La lame peut être déportée latéralement vers la gauche ou la droite jusqu'à 37,5° au niveau de la broche **8** (Fig.3).

Attention : l'outil n'est plus centré derrière le tracteur.

COUTRE CIRCULAIRE LATERAL

Un pré-réglage en profondeur s'effectue par la tige **9** (Fig.1) maintenue par vis. Le réglage précis intervient au niveau des rondelles crantées. La position latérale du coutre est définie par la broche **8** (Fig.1).

Selon la position de la lame, la position du coutre définie par les brides doit être telle que le disque puisse osciller parallèlement à l'avancement.

PRESSION

La pression dans la roue de terrage doit être de 3,5 bars.

LAMES NIVELEUSE HYDRAULIQUE PL 215 H - PL 270 H

Sur ces lames, le réglage des fonctions suivantes a lieu hydrauliquement

- angle d'attaque de la lame
- déport latéral de la lame
- pente de la lame

Nécessaire côté tracteur : 1 distributeur double effet.

La commande s'effectue électromagnétiquement. Pour cela, il faut brancher une prise 12 V sur le tracteur (par exemple sur l'allume-cigares). Un câble va de la commande au distributeur électromagnétique de la lame. La commande peut être fixée dans la cabine par aimant ou sur un support fourni.

ENTRETIEN / MAINTENANCE

Si des travaux d'entretien ou de maintenance sont effectués, l'appareil attelé au tracteur, il est impératif d'arrêter le moteur du tracteur et de retirer la clé de contact. Procéder aux travaux d'entretien, l'appareil posé sur le sol.

Attention un appareil relevé doit impérativement être maintenu dans cette position à l'aide d'un dispositif de soutien évitant toute descente non intentionnelle de l'appareil.

Avant toute intervention sur le circuit hydraulique, il faut abaisser l'outil et retirer la pression du circuit.

Respecter la réglementation concernant les huiles usagées (huile à base minérale).

Le montage des pneumatiques exige certaines connaissances et l'utilisation d'outils appropriés.

Après les 8 premières heures d'utilisation, resserrer l'ensemble des vis et vérifier ultérieurement leur serrage de manière régulière.

Graisser régulièrement les articulations munies de graisseurs, roulements de roues.

Une fois par an, en retirant le capuchon, contrôler et rectifier si nécessaire le réglage des roulements de roues (roulements à rouleaux coniques).

Pressions des pneus : 1 bar.



ATTENTION / TRANSPORT

Mettre l'appareil en position de transport, vérifier l'aptitude au transport de la lame niveleuse.

Le transport de personnes sur l'appareil ainsi que le fait de se tenir dans la zone de travail -zone de danger- sont interdits.



Adapter la vitesse de transport à l'état des routes et chemins.
Prudence dans les virages : les outils portés se déportent latéralement.

Vous devez être en conformité avec le Code de la Route.
Conformément au Code de la Route, pour le transport sur route, l'utilisateur est responsable de l'ensemble attelé, tracteur et appareil.

Vous devez donc pour la circulation sur route, équiper votre lame niveleuse d'un dispositif d'éclairage (par ex. barre lumineuse) et de dispositifs de signalisation.

Les dispositifs d'éclairage ou de signalisation sont à se procurer directement auprès du réseau de distributeurs.



Suite à l'adaptation d'outils portés, il y a lieu de ne pas dépasser les charges autorisées sur les essieux et le poids total en charge selon les articles R54 et R58 du Code de la Route.

Pour les machines agricoles, d'une largeur supérieure à 2,50 m, le tracteur doit être équipé d'un gyrophare.

Si la machine dépasse de plus de 20 cm des deux côtés du tracteur, il faut fixer aux extrémités de celle-ci, des catadioptrés ronds blancs à l'avant et des catadioptrés ronds rouge à l'arrière.



Nous vous signalons qu'il est interdit d'empiéter sur la partie gauche de la chaussée avec la lame niveleuse. Les parties ou pièces dangereuses doivent être recouvertes et signalées.

L'appareil porté à l'avant du tracteur doit être maintenu en position telle qu'il ne cache pas les feux du tracteur.

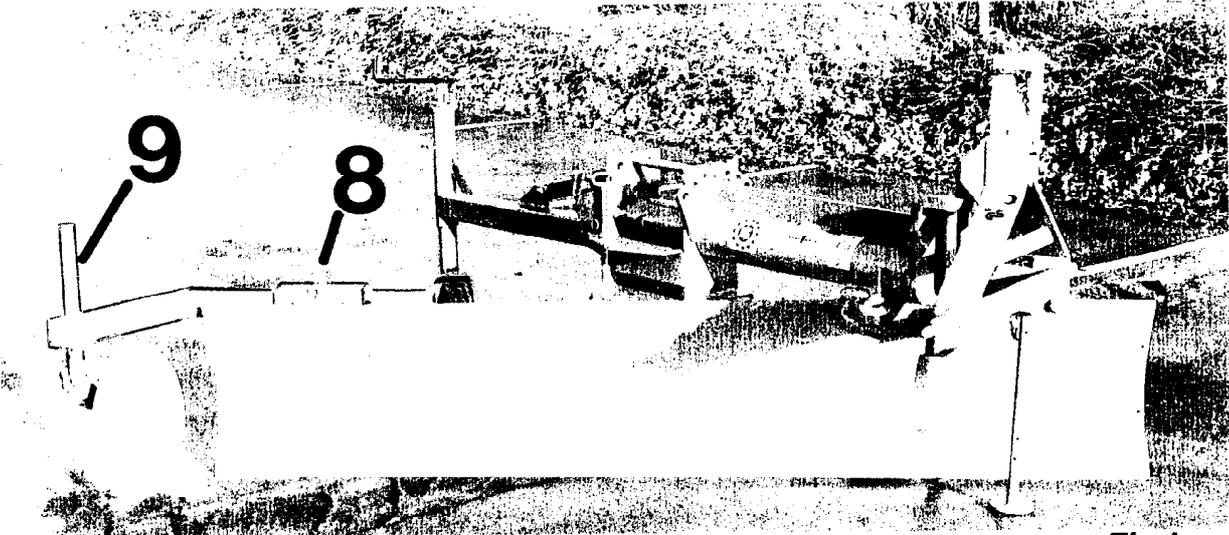


Fig.1

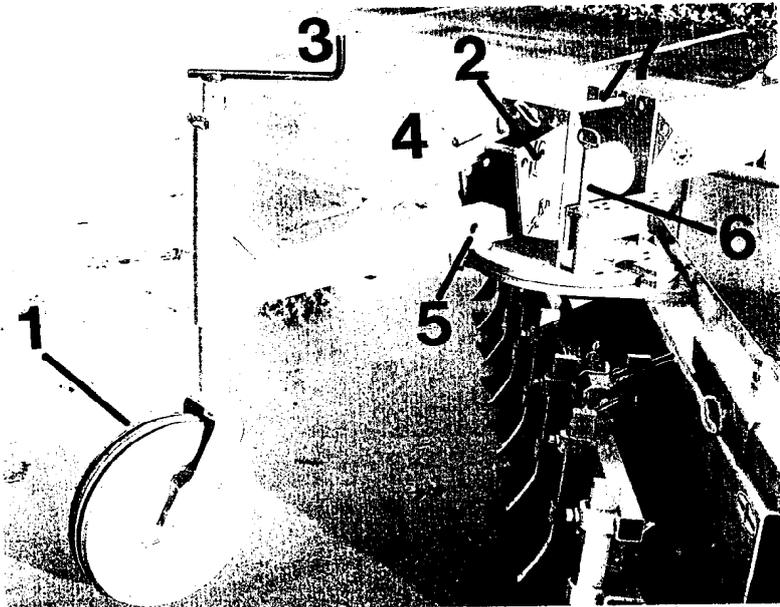


Fig.2

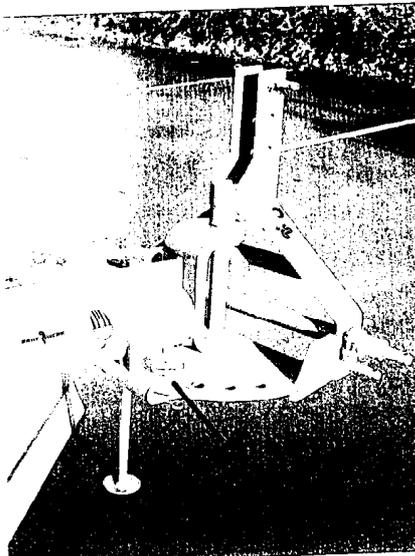


Fig.3

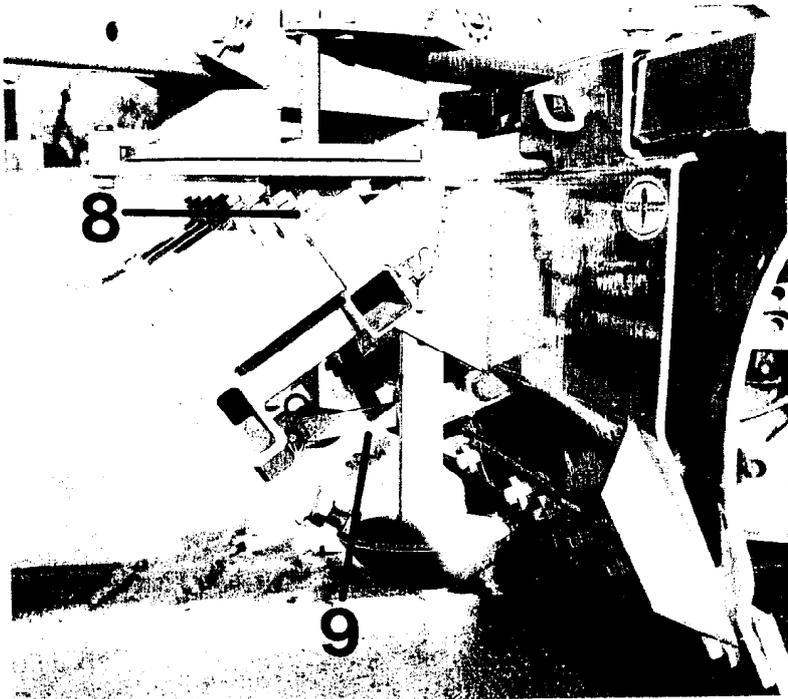
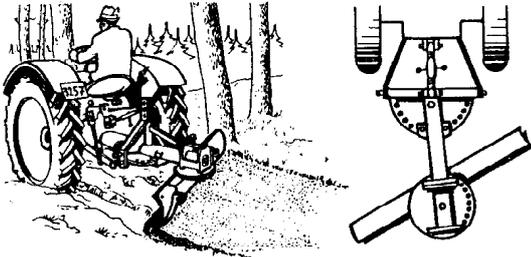
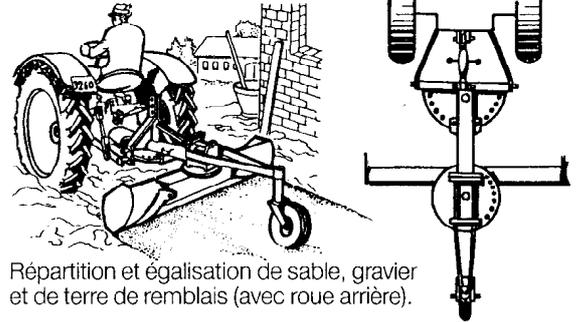


Fig.4

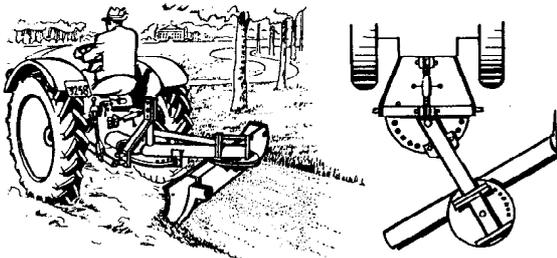
Exemples d'utilisation des lames niveleuses RABEWERK



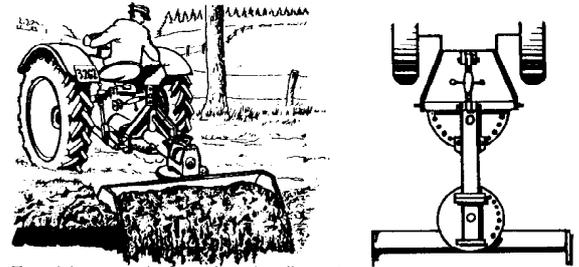
Nivelage des chemins de terre et forestier. Nettoyage des cours et des stabulations libres ainsi que des routes.



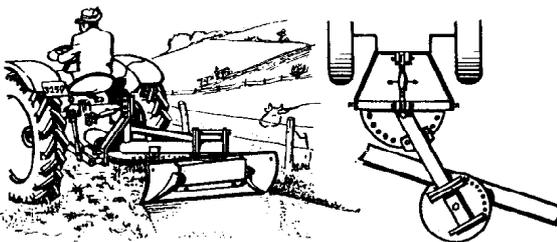
Répartition et égalisation de sable, gravier et de terre de remblais (avec roue arrière).



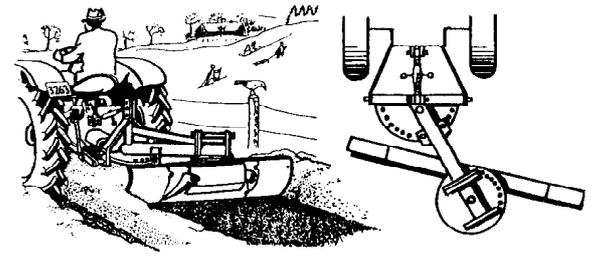
Coupé des bordures (avec coutre de côté).



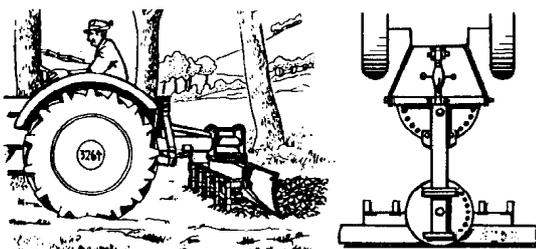
Remblayage de fosses, de silos etc. (avec tôles latérales).



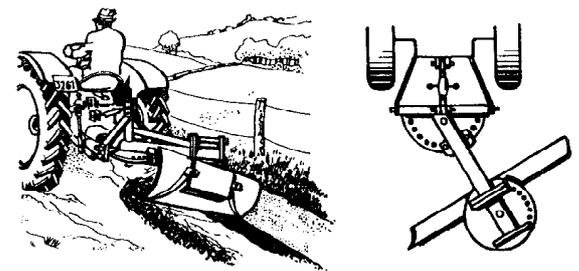
Nettoyage de l'accôttement des routes.



Déblai de la neige (avec rallonges neige 270 cm largeur de travail).



Défonçage des chemins de terre et forestier (avec scarificateur).



Curage.



IMPORTANT:

Lors de chaque commande de pièces, veuillez nous communiquer les données suivantes:

1. Type d'appareils (gravé sur la plaquette).
2. Numéro de série de la machine (gravé sur la plaquette et le bâti).

RABE WERK
GmbH+Co.  D-49152 Bad Essen

Conforme au code du travail

Type:

No.

Année de
fabrication:



plaquette

3. Numéro de référence ou si le no de repère n'est pas suivi du no de référence, la position DIN ou les dimensions
Si vous désirez un ensemble de pièces, indiquez la référence soulignée.
4. La quantité exacte par référence.

RABEWERK

D-49152 Bad Essen

République Fédérale d'Allemagne

Téléphone: (05472) 771-0

Télex: 941617

Télécopie: (05472) 771195

Société française:

RABEWERK-France S. A.

F-68360 Soultz, 4, Rue de l'Industrie

Téléphone: 89.74.44.00

Télex: 881426, Télécopie: 89.76.80.99